

PROGRAMME DE LA FORMATION

« Prise en charge de la douleur »
N° d'action 92622100018

DATE & DURÉE

Jeudi 4 mars & lundi 8 mars de 19h30 à 23h (7h de formation).

LE FORMATEUR

Pr Vianney DESCROIX

LES SAVOIRS TRANSMIS

- Savoir définir le type de douleurs
- Connaître les différentes classes d'antalgiques
- Connaître le cadre légal de l'utilisation de certains antalgiques tel que les morphiniques
- Connaître les thérapeutiques non médicamenteuses.

LE PROGRAMME

Connaître les différents types de douleur :

- Les douleurs nociceptives
- Les douleurs neuropathiques
- Les douleurs nociplastiques

Savoir évaluer le niveau de douleur (échelle verbale et non verbale).

Connaître les traitements antalgiques : médicamenteux, infiltrations et chirurgicaux.

Connaître la législation concernant les morphiniques.

Connaître les traitements non médicamenteux :

- Hypno-analgésie,
- TENS,
- Place de la kinésithérapie et réadaptation en douleur ostéo-articulaire,
- TCC,
- Relaxation,
- Acupuncture.

Savoir quand adresser à l'algologue ou en CETD.

PUBLIC CIBLE

Chirurgiens-dentistes :

- Chirurgie dentaire
- Chirurgie dentaire (spécialiste Orthopédie Dento-Faciale)
- Chirurgie dentiste spécialisé en chirurgie orale
- Chirurgie dentiste spécialisé en médecine bucco-dentaire